

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2017

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

ÉPREUVE DU MARDI 20 JUIN 2017

SÉRIE : ES

Obligatoire

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures – COEFFICIENT : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation,
s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Les instances d'intégration sont-elles toujours source de cohésion sociale ?

DOCUMENT 1

Formes d'emploi dans l'emploi total (en %)

	CDD ⁽¹⁾ et contrats saisonniers	Intérimaires	Apprentis	CDI ⁽²⁾	Non salariés	Ensemble
1984	3,6	0,4	0,7	76,8	18,4	100
1985	4,3	0,4	0,8	76,8	17,7	100
1994	6,7	0,7	0,7	76,9	14,9	100
1995	7,6	1,0	0,7	76,2	14,4	100
2004	8,0	1,9	1,1	78,2	10,8	100
2005	8,1	2,1	1,3	77,6	10,9	100
2008	8,4	2,1	1,3	77,6	10,6	100
2009	8,3	1,7	1,4	77,7	10,9	100
2010	8,6	1,8	1,4	76,7	11,5	100
2011	8,5	2,1	1,4	76,3	11,6	100
2012	8,6	2,0	1,5	76,5	11,4	100
2013	8,5	2,0	1,6	76,7	11,3	100
2014	8,6	2,1	1,4	76,4	11,5	100

Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans et plus ayant un emploi au sens du Bureau international du Travail.

Source : INSEE, 2016.

⁽¹⁾ CDD : contrat de travail à durée déterminée.

⁽²⁾ CDI : contrat de travail à durée indéterminée.

DOCUMENT 2

Les relations au travail

« Votre travail vous permet-il de faire de nombreuses rencontres et d'avoir de nombreux échanges avec les autres ? » (en %)

	Oui	Non
Sexe		
. Homme	84	16
. Femme	81	19
Âge		
. 18 - 24 ans	81	19
. 25 - 39 ans	84	16
. 40 - 59 ans	82	18
Profession - Catégorie sociale		
. Indépendant	82	18
. Cadre et profession intellectuelle supérieure	91	9
. Profession intermédiaire	90	10
. Employé	78	22
. Ouvrier	73	27
Ensemble de la population	83	17

Champ : actifs occupés.

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2013.

DOCUMENT 3

Depuis quelques décennies, la société française est marquée par de profondes mutations des structures familiales.

[...] Les couples, mariés ou non, sont affectés par des séparations de plus en plus fréquentes : environ une union sur trois, voire une sur deux en région parisienne, s'achève aujourd'hui par une rupture.

Il en résulte un accroissement considérable du nombre de familles monoparentales⁽¹⁾, alors que pendant longtemps celles-ci n'avaient représenté qu'une faible proportion de l'ensemble des familles, la monoparentalité étant autrefois pour l'essentiel issue du veuvage. En 1999, [...] on dénombrait 1,5 million de familles monoparentales, soit plus du double qu'au début des années 1960. Près d'une famille sur cinq était une famille monoparentale et 15 % des enfants, c'est-à-dire 2,4 millions au total, vivaient au sein d'une telle famille.

Ce développement de la monoparentalité va de pair avec la multiplication des recompositions familiales [...]. En 1999, la France comptait plus de 700 000 familles recomposées⁽²⁾, soit 8 % de l'ensemble des familles, ce qui représente une hausse de près de 10 % par rapport au précédent recensement de 1990. 1,5 million d'enfants vivaient alors dans une famille recomposée, soit 8,7 % des enfants.

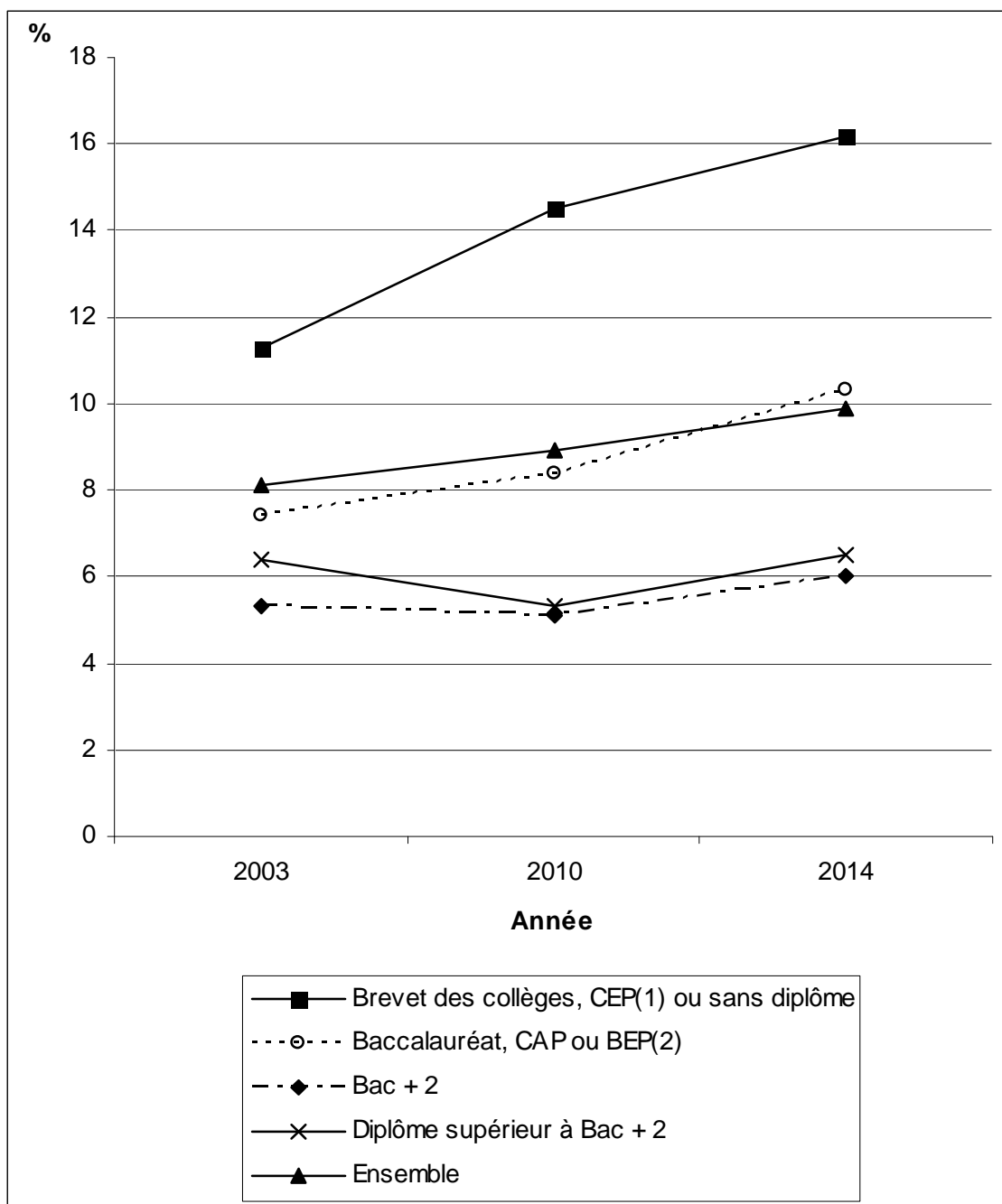
Source : *Familles monoparentales, familles recomposées : un défi pour la société française*, Gisèle GAUTIER, Rapport d'activité du Sénat, 2006.

⁽¹⁾ famille monoparentale : adulte vivant seul avec des enfants.

⁽²⁾ famille recomposée : un couple d'adultes, mariés ou non, et au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints.

DOCUMENT 4

Taux de chômage selon le diplôme (en %)



Note : données en moyenne annuelle.

Champ : France métropolitaine, actifs de 15 ans ou plus.

Source : *Tableaux de l'économie française*, INSEE, 2016.

(1) CEP : certificat d'études primaires.

(2) CAP : certificat d'aptitude professionnelle ; BEP : brevet d'études professionnelles.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. En quoi l'analyse des classes sociales de Max Weber se distingue-t-elle de celle de Karl Marx ? (3 points)

2. Présentez deux limites écologiques auxquelles se heurte la croissance économique. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez ce document puis vous caractériserez les inégalités de salaire qu'il met en évidence.

Distribution du revenu salarial⁽¹⁾ annuel par sexe ou catégorie socioprofessionnelle sur l'ensemble des salariés en 2011 (en euros courants)

	Sexe		Catégorie socioprofessionnelle				Ensemble
	Femmes	Hommes	Cadres ⁽²⁾	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	
D1 (1 ^{er} décile)	1 890	2 970	11 180	6 040	1 450	1 910	2 340
D9 (9 ^{ème} décile)	30 540	40 110	66 230	34 230	23 580	24 660	35 320
D9/D1 (rapport interdécile)	16,1	13,5	5,9	5,7	16,2	12,9	15,1
Moyenne	16 720	22 550	39 190	22 310	13 290	14 820	19 710

Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés hors salariés agricoles, salariés des particuliers-employeurs et apprentis-stagiaires.

Source : INSEE, 2016.

⁽¹⁾ Le revenu salarial correspond à la somme des salaires perçus par un individu au cours d'une année donnée, nets de toutes cotisations sociales.

⁽²⁾ Cadres, y compris chefs d'entreprise salariés.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les choix de localisation des firmes multinationales répondent à différentes logiques.

DOCUMENT 1

Divers facteurs déterminent la décision d'IDE⁽¹⁾. La firme ne s'engage pas si elle n'a pas conscience de détenir des avantages compétitifs spécifiques [...].

Quant aux pays où elle est susceptible de s'implanter, ils doivent présenter des avantages comparatifs.

Du côté de la demande, il s'agit de la taille ou de la richesse (fort revenu par tête) du marché, de sa croissance et de sa composition par produits, reflétant des disparités internationales dans les préférences des consommateurs. Cela n'explique pas pourquoi cette demande est satisfaite par l'IDE plutôt que par l'exportation. Des barrières à l'entrée⁽²⁾ du marché étranger peuvent alors déterminer l'IDE [...]. L'IDE est aussi considéré comme un moyen d'économiser les coûts de transport liés à l'exportation. Valable pour les produits lourds à faible valeur unitaire, l'argument s'amenuise avec la baisse continue des coûts de transport. L'IDE diversifie les risques entre plusieurs marchés intérieurs. [...]

Du côté de l'offre, l'IDE est déterminé par des avantages de coût de production.

Source : *Les multinationales globales*, Wladimir ANDREFF, 2003.

⁽¹⁾ Investissement direct à l'étranger : création d'un lieu de production à l'étranger ou acquisition d'au moins 10 % d'une entreprise située à l'étranger.

⁽²⁾ Ici, les barrières à l'entrée sont les obstacles à la concurrence que peut rencontrer une entreprise pour pénétrer sur un marché, comme les droits de douane.

DOCUMENT 2

Pourquoi les entreprises allemandes continuent-elles à exporter depuis leur base nationale, alors que les autres grands constructeurs continentaux délocalisent de plus en plus, et pour certains deviennent importateurs nets de véhicules ? [...]

La productivité du personnel (valeur ajoutée/personne occupée) a progressé très fortement en Allemagne sur la période 2000-2008. En Italie, elle a également progressé mais beaucoup plus lentement, alors qu'en France, elle a régressé. [...] Au total, sur la période, la part des charges de personnel dans la valeur ajoutée baisse dans la filière automobile allemande alors qu'elle augmente en Italie et surtout en France, d'où une forte dégradation de la compétitivité de l'industrie automobile en France. [...]

La préférence des constructeurs français pour des stratégies d'internationalisation *via* les IDE⁽¹⁾ s'explique donc en partie par la dégradation des conditions de production en France, ce qui conduit ces constructeurs à produire des véhicules dans les pays de l'Est, pour ensuite les réimporter en France. [...]

La stratégie de délocalisation semble plus adaptée pour des entreprises qui investissent moins en R&D⁽²⁾ et qui ont ainsi un positionnement en moyen et bas de gamme, comme c'est le cas pour les entreprises automobiles françaises et italiennes. Cette tendance à la délocalisation a été renforcée par une évolution très défavorable des conditions de production domestique en termes de coût. Ces évolutions conduisent les constructeurs à rechercher de nouvelles zones de production, et ce d'autant plus que la part des coûts de production dans le prix final est bien plus élevée en ce qui concerne les véhicules d'entrée de gamme⁽³⁾.

Source : « Les déterminants des stratégies internationales des constructeurs automobiles européens : exportation ou investissements directs à l'étranger ? », Pierre BUIGUES, Denis LACOSTE, Maurice SAIAS, *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, 2015.

(1) Investissement direct à l'étranger : création d'un lieu de production à l'étranger ou acquisition d'au moins 10% d'une entreprise située à l'étranger.

(2) R&D : recherche et développement.

(3) Entrée de gamme : version la moins chère d'un modèle de véhicule.

DOCUMENT 3

Répartition des flux d'investissement direct à l'étranger (IDE⁽¹⁾) par région (en % des flux mondiaux)

	Entrées d'IDE				Sorties d'IDE			
	2000	2005	2010	2015	2000	2005	2010	2015
Economies en développement ⁽²⁾	17,1	34,9	45,0	43,4	7,6	13,5	25,7	25,6
Economies en transition ⁽³⁾	0,4	3,2	4,6	2,0	0,3	2,2	3,6	2,1
Economies développées ⁽⁴⁾	82,5	61,9	50,4	54,6	92,1	84,3	70,7	72,3
Monde	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : D'après CNUCED, 2016.

(1) Investissement direct à l'étranger : création d'un lieu de production à l'étranger ou acquisition d'au moins 10 % d'une entreprise située à l'étranger.

(2) Economies en développement dont : Chine, Inde, Maroc, Mexique...

(3) Économies en transition dont : Fédération de Russie, Ukraine, Albanie, Géorgie, Serbie...

(4) Économies développées dont : France, Allemagne, États-Unis, Japon, Australie...